



CHARTRE DE L'ECOLE DE RUGBY DE PEYREHORADE

EDUCATEUR

JOUEUR

PARENTS

DROITS

- ✓ être respecté des joueurs, des dirigeants, et des parents
- ✓ être reconnu pour son travail, son investissement, et ses responsabilités.
- ✓ de recevoir l'appui, le soutien et l'aide de tous

- ✓ s'amuser et de jouer au rugby en toute sécurité et dans de bonnes conditions
- ✓ être respecté par ses coéquipiers, éducateurs et parents même s'il se trompe
- ✓ participer à des rencontres sportives face à des jeunes qui ont le même âge

- ✓ être bien reçus et accueillis au sein de l'école de rugby
- ✓ accompagner et soutenir les enfants le plus souvent possible aux entraînements et aux matchs
- ✓ dialoguer avec l'encadrement de l'enfant au sein de l'école de rugby

DEVOIRS

- ✓ adhérer au projet sportif du club et s'engager à le mettre en œuvre.
- ✓ avoir un comportement irréprochable (assiduité, moralité, ponctualité).
- ✓ être responsable des enfants, de leur arrivée à leur départ (y compris dans les vestiaires).
- ✓ être responsable du matériel de sa catégorie.
- ✓ être juste, équitable, impartial et ferme.
- ✓ être disponible, attentif, capable d'encourager et si nécessaire de freiner.
- ✓ veiller à la sécurité des joueurs et conserver l'intégrité physique des enfants.
- ✓ En cas d'accident, faire appel aux services compétents (Protection Civile, Pompiers, SAMU) et prendre toutes les mesures, examens voire intervention chirurgicale nécessaires. Prévenir dans le même temps les parents pour les informer et prendre leur avis quant à la suite à donner à l'organisation des secours.

- ✓ respecter
 - son éducateur et
 - ses coéquipiers,
 - les arbitres,
 - les dirigeants
 - les adversaires
 - le matériel (ballons, boudins...)
- ✓ tenir ses engagements sportifs aux entraînements et aux matchs:
 - assiduité
 - ponctualité
- ✓ être responsable de :
 - ses affaires
 - ses actes
 - ses paroles

- ✓ d'encourager leurs enfants
- ✓ de respecter les joueurs des 2 équipes, les choix de l'éducateur, de ne pas interférer dans ses décisions et enfin de respecter les arbitres
- ✓ de veiller à l'assiduité et à la ponctualité des enfants aux entraînements et matchs
- ✓ de considérer l'école de rugby et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation
- ✓ de prévenir en cas d'absence aux entraînements, à un tournoi les éducateurs
-
-
- ✓ d'aider et soutenir l'éducateur et plus largement l'ensemble de l'école de rugby en participant aux diverses manifestations organisées (lotos, vide grenier, tournois, etc...)
- ✓ d'autoriser les enfants à participer à toutes les activités de l'école de rugby durant la saison 2013/2014

Signature Educateur :

Signature Joueur :

Signature Parents :